

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

MAIRIE DE VINON-SUR-VERDON

66 avenue de la Libération

83560 Vinon-sur-Verdon

Téléphone : 04.92.78.85.69

Fax : 04.92.78.93.20

Adresse internet : <http://vinon-sur-verdon.fr>

E-Mail : marchespublics@vinon-sur-verdon.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Acquisition de véhicules pour la commune de Vinon-sur-Verdon

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Commune de Vinon-sur-Verdon

Code NUTS : FR825

CPV global à la consultation

CPV principal : 34100000-8

CPV propre à chaque lot

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Camion plateau

Lot n°2 Mini bus 9 places

Lot n°3 Véhicule frigorifique

Informations complémentaires : Préciser la moins-value au prix de base pour la reprise de l'ancien véhicule de restauration DB 935 GC

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour les lots 1,2 et 3 :

Il n'est pas prévu d'avance.

.

Présentation de candidature et des offres :

- Se référer au règlement de la consultation.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Les critères sont différenciés par lots.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2026-008

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 mai 2026

Date limite de réception des offres : 1^{er} juin 2026 à 12H00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai global de paiement ouvre droit à des intérêts moratoires dont le taux est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours auquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Le délai global de paiement commencera à courir à partir de la réception de la facture par le service d'enregistrement du courrier de la Mairie.

Modalités de financement des prestations : Budget Général.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

Introduction des recours :

1-Référé précontractuel avant la signature du marché (articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative).

2-Référé contractuel après la signature du marché (articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative).

3-Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Maire de Vinon-sur-Verdon - Service des marchés publics

Correspondant : Martine DAHAN RIMO

Adresse : 66 Avenue de la Libération

83560 Vinon-sur-Verdon

Horaires d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Absente le mercredi.

Publicité BOAMP N° 26-46738